

maire

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY**

CONSEIL MUNICIPAL DU 6 SEPTEMBRE 2021

N° 2021-050

**Commande publique – Autorisation de lancement du
marché relatif à la construction de la nouvelle crèche
« Les Oursons » - Approbation et autorisation de signer**

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 30 août 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes François VILLON, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

Présents :

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Jean-Marc MASSE, Valérie LABOUACHRA, Carl LEQUERTIER, Christine ADRIAN, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Sylvie CLERC, Éric DODET, Raymond DOUARE, Sébastien GALERON, Jean-Luc FOURNIER, Florence MARQUES DA SILVA, Charline MARTINEAU.

En exercice : 21
Présents : 16
Votants : 21

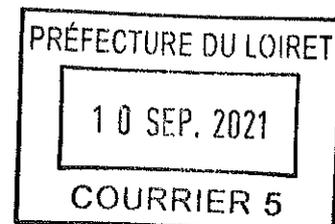
Excusés :

Isabelle BRIARD, Dominique RENAULT, Joël GIRARD, Bruno GUITTARD et Serge LEBRUN

Pouvoirs :

Isabelle BRIARD à CHARLINE MARTINEAU
Dominique RENAULT à Frédéric CUILLERIER
Joël GIRARD à Valérie LABOUACHRA
Bruno GUITTARD à CHARLINE MARTINEAU
Serge LEBRUN à MARIE-FRANCOISE QUERE

Secrétaire auxiliaire : Adeline BOIZARD.



Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la Commune souhaite construire une nouvelle crèche multi-accueil d'une capacité de 21 enfants maximum.

En vue de sa réalisation, un maître d'œuvre a été désigné afin de réaliser l'étude du projet.

La construction de cette nouvelle crèche multi-accueil implique la construction d'un bâtiment d'environ 290m², afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants, d'augmenter la capacité d'accueil, tout en répondant aux normes énergétiques des bâtiments, les normes PMR et celles relatives à la qualité de l'air intérieur des établissements recevant un public sensible conformément aux articles L.221-8 et R.221-30 et suivants du code de l'environnement.

Le planning prévisionnel fourni par le maître d'œuvre indique une consultation des entreprises au troisième tiers de l'année 2021. Le marché de travaux est alloué en 9 lots suivants :

Lot 1 : Maçonnerie – VRD

Lot 2 : Charpente – Couverture – Vêture extérieure

Lot 3 : Etanchéité

Lot 4 : Menuiseries extérieures aluminium

Lot 5 : Menuiseries intérieures

Lot 6 : Doublage – Cloison – Isolation – Plafond acoustique

Lot 7 : Plomberie sanitaire – Chauffage – Ventilation

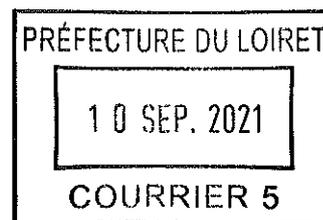
Lot 8 : Courant fort – Courant faible

Lot 9 : Revêtements de sols et murs

L'ensemble du projet est estimé à un montant de 585 000 € HT, soit 702 000 € TTC.

Par conséquent, il est proposé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire à lancer le marché relatif à la construction d'une nouvelle crèche « Les Oursons » ;
- autoriser Monsieur le Maire ou les Adjointes compétents à signer tout document afférent à ce dossier.



N°2021-050

Commande publique – Autorisation de lancement du marché relatif à la construction de la nouvelle crèche « Les Oursons »
- Approbation et autorisation de signer

ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme

A Saint-Ay, le 7 septembre 2021

Le Maire,



Frédéric CULLERIER

Certifié exécutoire
Compte-tenu de la transmission en Préfecture le
Et de l'affichage le
Pour le Maire,
La Directrice Générale des Services,

Célia VALERO.

